

Canada - Africa  
Parliamentary Association



Association parlementaire  
Canada - Afrique

## **Rapport de la délégation parlementaire canadienne concernant sa participation à la Mission bilatérale au Royaume du Lesotho et à la République du Malawi**

**Association parlementaire Canada-Afrique**

**Maseru, Lesotho, et Lilongwe, Malawi  
19 au 22 janvier 2015**

## MISE À JOUR

Après la mission de l'Association, conformément aux dispositions de la Déclaration de facilitation de Maseru, le Royaume du Lesotho a tenu des élections anticipées de son Assemblée nationale le 28 février 2015.

Des observateurs internationaux ont été déployés dans tout le pays par l'Union africaine, le Commonwealth britannique des nations et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Les observateurs ont jugé que les élections avaient été généralement bien organisées et mises en œuvre dans un climat de paix, d'ordre et de sécurité. La Mission d'observation électorale de la SADC a conclu que les élections avaient été « pacifiques, transparentes, crédibles, libres et équitables, reflétant ainsi la volonté du peuple du Royaume du Lesotho ».

Bien qu'aucun parti n'ait remporté une majorité absolue, le parti d'opposition, le Congrès démocratique (DC), a réussi à former un gouvernement de coalition avec six petits partis. Pakalitha Mosisili a prêté serment comme premier ministre du Lesotho le 17 mars 2015.

Après les élections, le secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a félicité le peuple du Lesotho d'avoir franchi une étape importante vers un règlement pacifique des problèmes politiques du Lesotho, ajoutant que « la réussite de ce processus sera un jalon important du retour à la normalité politique du Lesotho ».

L'Association souscrit à cette déclaration tout en soulignant que la résolution appropriée de plusieurs questions mentionnées dans le cadre du présent rapport contribuera à la consolidation de la paix et de la stabilité du Lesotho et au renforcement de sa démocratie.

# RAPPORT

## MEMBRES DE LA DÉLÉGATION

L'Association parlementaire Canada–Afrique était représentée par l'honorable Raynell Andreychuk, sénatrice et coprésidente de l'Association, l'honorable Mauril Bélanger, C.P., député et coprésident de l'Association, Mme Lois Brown, députée et vice-présidente de l'Association, l'honorable Jim Munson, sénateur et directeur de l'Association, et Mme Cheryl Gallant, députée et membre de l'Association. La délégation était accompagnée par M. David Gagnon, secrétaire de l'Association.

## OBJECTIFS DE LA MISSION

L'Association parlementaire Canada–Afrique (ci-après appelée « l'Association ») a effectué des visites bilatérales à Maseru, au Lesotho, et à Lilongwe, au Malawi, du 19 au 22 janvier 2015, visant les objectifs suivants :

- renforcer les relations bilatérales et la coopération parlementaire;
- nouer un dialogue avec des parlementaires pour témoigner un appui à l'égard du développement démocratique, de la bonne gouvernance et de la primauté du droit;
- encourager l'avancement des droits de l'homme et de la diplomatie parlementaire; et
- sensibiliser les délégués à la situation du pays et aux activités du Canada dans la région en établissant des liens avec des parlementaires, des représentants du gouvernement, des groupes de la société civile et les médias.

Au Lesotho, la mission avait également les objectifs suivants :

- s'entretenir avec des parlementaires de la Déclaration de facilitation de Maseru et témoigner de l'engagement de l'Association à soutenir ce processus;
- lancer un appel pour des élections non violentes, libres, justes et pacifiques, répondant aux normes internationales et aux principes électoraux de la SADC; et
- renforcer les relations avec les organisations régionales, tout particulièrement avec la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Au Malawi, la mission avait également les objectifs suivants :

- actualiser les connaissances des délégués sur les processus parlementaires dans la foulée de la visite précédente de l'Association au Malawi en janvier 2013; et

- témoigner de la solidarité de l'Association avec le peuple du Malawi durant les inondations.

Pour atteindre ses objectifs, la délégation a rencontré des parlementaires et des représentants du gouvernement, des représentants de partis politiques, des présidents de comités, des représentants du Canada, des Nations Unies et de la SADC, des représentants de la commission électorale du Lesotho, des groupes de la société civile et des membres d'organisations non gouvernementales.

## **ROYAUME DU LESOTHO**

### **A. Enjeux et relations avec le Canada**

Le Royaume du Lesotho est un pays montagneux et enclavé par l'Afrique du Sud. D'une superficie de 30 355 km<sup>2</sup>, il s'agit de l'un des plus petits pays de l'Afrique.

Environ 2 millions de personnes vivent au Royaume du Lesotho, et le nombre d'habitants de la capitale, Maseru, se chiffre à environ 240 000. Les langues officielles du pays sont l'anglais et le sotho (appelé également sésotho), mais on y parle aussi deux autres langues, le zoulou et le xhosa. Les Lésothans sont en majeure partie de confession chrétienne (80 %), les autres ayant conservé leurs croyances traditionnelles.

Le Royaume du Lesotho est une monarchie constitutionnelle parlementaire. Le roi héréditaire est le chef de l'État, mais il possède apparemment peu de pouvoirs exécutifs ou législatifs, voire aucun. Le pouvoir exécutif est dévolu au Cabinet, qui est dirigé par un premier ministre qui, à titre de chef du parti ou de la coalition politique ayant obtenu le plus grand soutien à l'Assemblée nationale, est officiellement nommé par le roi. Le roi Letsie III règne en ce moment sur le pays.

L'organe législatif se compose du Sénat et de l'Assemblée nationale. Le Parlement bicaméral se compose de 33 sénateurs non élus, dont 22 chefs traditionnels et 11 sénateurs nommés par le roi conformément à l'avis du Conseil d'État, et de 120 députés élus de l'Assemblée nationale. Les députés et les sénateurs exercent des mandats d'au plus cinq ans. Il y a actuellement 32 femmes à l'Assemblée nationale, et neuf, au Sénat.

Lors des élections législatives de mai 2012, aucun des 18 partis n'a remporté la majorité. Les parlementaires ont nommé Thomas Thabane, de la Convention pan-Basotho (All Basatho Convention, ABC), à titre de premier ministre, qui a formé le tout premier gouvernement de coalition du Lesotho avec le Parti congressiste pour la démocratie du Lesotho (Lesotho Congress for Democracy, LCD) et le Parti national Basotho (Basotho National Party, BNP). En juin 2014, le chef du LCD a annoncé un accord avec le Congrès démocratique (Democratic Congress, DC) et décidé d'adopter une motion de censure contre le premier ministre Thabane, chef de l'ABC. Le premier ministre a pris la décision de suspendre le Parlement. Les prochaines élections générales, qui devaient initialement avoir lieu en 2017, auront lieu le 28 février 2015 afin que le Lesotho puisse mettre derrière lui ses problèmes politiques actuels.

**Le Lesotho fait partie des 48 pays définis comme étant les moins avancés selon les Nations Unies (ONU). Il arrive au 162e rang sur 187 pays et territoires reconnus par**

**les Nations Unies selon l'indice de développement humain de 2014 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le Lesotho affiche un taux de prévalence du VIH/sida de 23,6 % – le deuxième plus élevé du monde, après le Swaziland; environ 360 000 Lésothans vivent avec le VIH, et 38 000 d'entre eux sont des enfants. L'espérance de vie moyenne au Lesotho est de 48,7 ans.**

L'activité économique du Lesotho repose sur le secteur agricole (7,4 % du PIB), le secteur industriel (34,5 % du PIB) et le secteur des services (58,2 % du PIB). Ces dix dernières années, la structure de l'économie du Lesotho a changé de manière notable. Autrefois tributaire de l'agriculture, l'économie du Lesotho est maintenant davantage axée sur la fabrication, l'exploitation minière et la prestation de services. Les ressources naturelles primaires du pays comprennent l'eau, les terres agricoles, la pierre de construction et le diamant.

Les relations entre le Canada et le Lesotho remontent à l'époque où ce pays a affirmé son indépendance, en 1966. Après une absence de dix ans, le Lesotho a rouvert son Haut-commissariat à Ottawa en 2006 dans le but d'accroître le commerce et d'améliorer ses relations avec le gouvernement du Canada et les organisations non gouvernementales canadiennes. La valeur des marchandises échangées entre le Canada et le Lesotho s'élevait à 7,6 millions de dollars en 2013 et était en majeure partie liée à l'importation de textiles en territoire canadien.

## **B. Rencontres**

### **1. Entretien avec le haut-commissariat**

Le haut-commissaire, Gaston Barban, a renseigné la délégation sur l'état actuel des relations entre le Canada et le Lesotho. Bien que les relations entre les deux pays restent modestes, le Canada a appuyé les priorités du Lesotho en matière de développement et d'aide humanitaire.

Les élections à venir dans le Royaume du Lesotho demeurent un grand sujet de préoccupation. Le haut-commissaire a rappelé à la délégation le rôle de la SADC et la participation du vice-président sud-africain, Cyril Ramaphosa, en sa qualité de facilitateur et de vice-président adjoint de la SADC, dans la promulgation de la Déclaration de facilitation de Maseru. À la lumière d'indices selon lesquels les élections pourraient être déstabilisées et que leur résultat pourrait être délégitimé, des efforts sont actuellement déployés pour favoriser la tenue d'un processus juste, transparent et paisible.

Compte tenu du fait qu'une déstabilisation politique entraînerait vraisemblablement un recul des indicateurs du développement, une séance d'information complète a été donnée sur le VIH/sida, la mortalité infantile et les problèmes de santé maternelle au Lesotho. Environ 23 % de la population du Lesotho est infectée par le VIH/sida, ce qui représente le deuxième plus haut taux de prévalence dans le monde. Ce taux ne semble pas diminuer.

Il est mentionné que la géographie du pays présente un autre obstacle au développement. Les nombreux plateaux du pays sont particulièrement difficiles à atteindre vu le manque d'infrastructures. En revanche, les hautes terres du Lesotho regorgent d'eau, une ressource précieuse très prisée par l'Afrique du Sud et qui continuera de constituer une source importante de revenus pour le pays.

On a fait ressortir l'importance de l'industrie textile et ses liens avec des entreprises et coentreprises chinoises. L'Union douanière d'Afrique australe (SACU) a été décrite comme une source importante de revenus pour le Lesotho, représentant 30 % des recettes du pays et 50 % de son PIB.

Étant donné la proximité du pays avec l'Afrique du Sud, qui est visible depuis certains quartiers de Maseru, l'envoi de fonds par les ressortissants du Lesotho travaillant en Afrique du Sud est également important. Les projets hydroélectriques et d'autres projets d'infrastructures sont essentiels au développement local dans les hautes terres peu densément peuplées et difficiles à atteindre.

## **2. Entretien avec Sa Majesté le Roi Letsie III**

La délégation a exprimé sa gratitude pour la visite à Ottawa de Sa Majesté la Reine Masenate Mohato Seeiso, en décembre 2014, ainsi que pour son association avec l'ONG canadienne Help Lesotho.

Sa Majesté le Roi Letsie III a présenté un survol de la situation au Lesotho et de l'histoire du Royaume.

Il a décrit la crise politique qui a eu lieu en 2014. Selon lui, il n'a pas pu faire autrement que de proroger le Parlement compte tenu des limites constitutionnelles de ses pouvoirs. Il a témoigné de son appui à la Déclaration de facilitation de Maseru et dit que celle-ci favoriserait la tenue d'élections pacifiques capables de résoudre la situation politique.

Reconnaissant le taux élevé de VIH/sida dans le pays, Sa Majesté a mentionné craindre que le Lesotho n'atteigne pas certains objectifs du Millénaire pour le développement.

Sa Majesté le Roi a décrit son rôle de champion de la nutrition pour l'Union africaine en ajoutant que sa famille avait des racines dans une région rurale du Lesotho et qu'il avait un intérêt pour l'agriculture et le développement rural. Il a souligné que le Canada pourrait travailler avec le Lesotho à l'amélioration de l'agriculture et du développement rural dans le pays.

Sa Majesté a également noté l'importance que revêt la mise en œuvre de projets dans les hautes terres pour la sécurité économique future du pays.

Après avoir souligné l'importance des liens bilatéraux et des liens du Commonwealth unissant le Canada et le Lesotho, Sa Majesté a dit souhaiter voir un renforcement des relations entre les deux pays à l'échelle internationale.

## **3. Entretien avec le très honorable Thomas Motsoahae Thabane, premier ministre et chef de la Convention pan-Basotho (ABC)**

Le très honorable Thomas Motsoahae Thabane, premier ministre du Royaume du Lesotho et chef de la Convention pan-Basotho (ABC), a réitéré le fait que le Canada et le Lesotho étaient unis par les liens du Commonwealth.

Il a décrit le développement social du Lesotho, ses enjeux non résolus et sa situation économique.

Le premier ministre a également donné son point de vue sur les causes de la crise politique de 2014 et a assuré la délégation qu'il ferait tout ce qui était en son pouvoir, avec son parti, pour garantir la tenue d'élections pacifiques. Une discussion sur le processus électoral et le rôle des partis politiques a fait suite.

La délégation a souligné la nécessité pour le gouvernement et les partis d'opposition d'adhérer à la Déclaration de facilitation de Maseru et a mis en relief l'importance de se concentrer sur les besoins des citoyens pendant le processus électoral à venir.

#### **4. Entretien avec l'honorable Morena Letapata Makhaola, président du Sénat**

L'honorable Morena Letapata Makhaola, président du Sénat, a présenté son évaluation des structures politiques du Lesotho et des problèmes qui ont mené à la crise politique de 2014.

Il a dit avoir confiance que des élections auront lieu, respecteront les normes internationales et permettront au pays d'aller de l'avant.

Encore une fois, la délégation a réitéré sa position selon laquelle la Déclaration de facilitation de Maseru devait être respectée et que toutes les parties devaient collaborer en vue de la tenue d'élections pacifiques et transparentes qui reflètent la volonté du peuple.

Le président du Sénat a également décrit le rôle et la fonction du Sénat à titre de seconde chambre.

#### **5. Entretien avec l'honorable Sephiri Enoch Motanyane, président de l'Assemblée nationale**

L'honorable Sephiri Enoch Motanyane, président de l'Assemblée nationale du Royaume du Lesotho, a souhaité la bienvenue aux délégués au Lesotho.

Il a décrit le Parlement du Lesotho et examiné les problèmes qui ont mené à la convocation d'élections anticipées. Il a ajouté que le pays était dans un état de préparation électorale.

Le président a aussi présenté les problèmes de développement et d'ordre socioéconomique auxquels son pays fait face, en ajoutant que l'éducation occupait un rang élevé dans l'ordre de priorité de son gouvernement.

Encore une fois, la délégation a réitéré la nécessité d'adhérer à la Déclaration de facilitation de Maseru, notamment à ses dispositions sur la tenue d'élections pacifiques répondant aux normes internationales en matière de liberté et d'équité.

#### **6. Entretien avec l'honorable Mothetjoa Metsing, vice-premier ministre du Royaume du Lesotho**

L'honorable Mothetjoa Metsing, vice-premier ministre du Royaume du Lesotho, a fait état des nombreux obstacles que le Lesotho doit surmonter dans le cadre de ses efforts pour restaurer la démocratie.

Il s'est dit particulièrement inquiet d'un certain nombre de nominations de haut niveau qui ont été faites par le gouvernement au cours de la période du décret de convocation des

électeurs. Il a ajouté que bon nombre de ces nominations semblaient avoir été faites pour faciliter l'ingérence politique dans l'appareil judiciaire et les autres institutions de l'État.

M. Metsing a exprimé certaines inquiétudes quant à la nécessité pour le gouvernement de travailler en consultation avec les autres partis de la coalition si l'on voulait résoudre les difficultés actuelles.

La délégation a de nouveau appelé au déroulement pacifique des élections générales, conformément aux dispositions énoncées dans la Déclaration de facilitation de Maseru.

## **7. Entretien avec l'honorable Mohlabi Kenneth Tsekoa, ministre des Affaires étrangères**

L'honorable Mohlabi Kenneth Tsekoa, ministre des Affaires étrangères, a exprimé un optimisme prudent à l'égard de la Déclaration de facilitation de Maseru et du processus menant à la tenue d'élections législatives anticipées.

Reconnaissant le soutien qui avait été exprimé par la SADC au cours des tensions politiques survenues récemment au Lesotho, M. Tsekoa a reconnu que le Lesotho devra tôt ou tard renforcer sa capacité de surmonter les obstacles qui se dressent devant lui au moyen de ses propres institutions étatiques. Selon lui, la dépolitisation des services civils, politiques et militaires du Lesotho est primordiale.

## **8. Entretien avec L'honorable Monyane Moleleki, chef de l'opposition**

L'honorable M. Monyane Moleleki, chef de l'opposition à l'Assemblée nationale du Lesotho, a donné son interprétation de ce qui a mené à la crise politique de 2014 et des questions qui doivent être résolues. Il a notamment fait valoir le manque de volonté du gouvernement de collaborer avec les membres de l'opposition.

Bien que l'opposition ne se soit pas prononcée en faveur de la prorogation du Parlement, tous les partis participeront aux élections et se sont engagés à une résolution pacifique des problèmes politiques actuels du Lesotho.

M. Moleleki a réitéré que l'opposition s'engageait à respecter la Déclaration de facilitation de Maseru. Pour la délégation, le respect de cet accord et de ses dispositions est essentiel à la tenue d'élections pacifiques, libres et équitables.

## **9. Entretien avec les représentants de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)**

Mme Fannie Mfana Phakola, ambassadrice et chef de mission de la SADC, et M. V. Ngiwete, ambassadeur et chef adjoint de la mission, ont souligné le rôle joué par la SADC dans la négociation de la Déclaration de facilitation de Maseru entre les différents partis politiques.

Ils ont également décrit le rôle de M. Cyril Ramaphosa, vice-président de la République d'Afrique du Sud, et ses dix visites officielles au Lesotho en qualité de facilitateur et de directeur général adjoint de la SADC.



Les négociations visant à démettre de leurs fonctions le chef de l'armée et le chef de la police du Lesotho, conformément aux dispositions énoncées dans la Déclaration de facilitation de Maseru, semblent avoir atténué certaines des tensions et des divergences entre les parties. Les représentants ont dit avoir confiance que l'entente conclue sera respectée.

Des discussions ont eu lieu sur la vaine tentative de retour du chef de la police.

On a ajouté qu'après les élections, il appartiendra au Parlement et au gouvernement du Lesotho de poursuivre les efforts actuellement consentis pour dépolitiser la police et l'armée.

## **10. Entretien avec les membres de la Commission électorale indépendante**

Le juge Mahapela Lehohla, président, M. Makase Nyapisi et M. Mamosebi Pholo, de la Commission électorale indépendante, ont présenté un survol du processus électoral et mis en relief l'état de préparation aux élections de la Commission, tout en précisant que les règles électorales étaient raisonnablement à jour.

La délégation a rappelé que le Lesotho est un petit pays essentiellement rural où règne un haut degré de connaissance mutuelle, ce qui offre une garantie raisonnablement sûre quant à l'usage de répondants aux termes des lois électorales actuelles.

Selon le président de la Commission électorale indépendante, qui est l'ancien juge en chef de la Cour du pays, les lois du Lesotho sont conformes aux normes internationales et aux politiques de la SADC. Les observateurs de l'extérieur seront les bienvenus, et les parties et groupes locaux se sont engagés à fournir des observateurs supplémentaires.

Bien qu'on semble être dans l'attente d'un financement de la SADC, la hausse du budget consentie par le gouvernement du Lesotho laisse croire aux commissaires qu'ils pourront mettre en place un processus électoral solide.

Tous les commissaires, bien que récemment nommés à leur poste, ont assuré les délégués qu'ils comprenaient pleinement leurs fonctions et qu'ils s'estimaient tout à fait indépendants et capables d'établir une association positive avec tous les principaux partis politiques.

D'autres questions, y compris les ressources et l'accès aux médias, ont également été examinées.

## **11. Entretien avec des représentants des agences des Nations Unies**

La délégation a rencontré divers représentants œuvrant au sein des agences des Nations Unies :

- M<sup>me</sup> Karla Robin Hershey, coordonnatrice résidente, Nations Unies;
- M<sup>me</sup> Mary Njoroge, représentant résident, PAM;
- M. Tesfaye Shiferaw (Dr), représentant résident, UNICEF;
- M. Alti Zwandor (D<sup>r</sup>), représentant résident, ONUSIDA;

- M<sup>me</sup> Agi Veres, représentante adjointe résidente, PNUD.

Chaque représentant a exposé les activités menées par son agence au Lesotho, en particulier en réponse à des préoccupations telles que le VIH/sida et la malnutrition. Il a été mentionné que la difficulté d'atteindre certaines communautés en raison de la topographie du Lesotho était le principal obstacle aux travaux des organismes de développement. Il a également été question du retour de nombreux Basotho qui ont traversé la frontière pour travailler en Afrique du Sud.

La situation politique et le rôle de la société civile sont au nombre des sujets de préoccupation mentionnés. Bien que leurs agences ne jouent aucun rôle dans l'orientation politique du pays, les représentants ont déclaré qu'ils travaillent avec le gouvernement pour assurer le respect continu de la Déclaration de facilitation de Maseru.

## **12. Entretien avec des représentants d'organisations non gouvernementales**

La délégation a tenu un déjeuner de travail avec diverses organisations non gouvernementales :

- M. Booi Mohapy, secrétaire administratif, Commission catholique pour la justice et la paix;
- M<sup>me</sup> Mamotsiba Makara, adjointe aux programmes, Commission catholique pour la justice et la paix;
- M. Shadrack Mutembi, directeur national, Help Lesotho;
- M<sup>me</sup> Maseretse Ratia, agente de programme principal, Help Lesotho;
- M. Tampose Mothopeng, directeur, Matrix Support Group du Lesotho;
- M<sup>me</sup> Lineo Mothopeng, gestionnaire de programmes, programme de revendication et de dialogue, Matrix Support Group du Lesotho;
- M. Tsoeu Petlane, directeur, *Transformation Resource Centre*;
- M. Tsikoane Peshoane, agent du programme d'éducation à la démocratie, *Transformation Resource Centre*.

Il a été question de diverses questions et préoccupations liées au développement ainsi que du rôle de la société civile dans la lutte contre certaines de ces difficultés. Selon les représentants présents, la gouvernance et le Parlement, les communautés marginalisées et les lacunes au chapitre du développement social au Lesotho figurent parmi les principales préoccupations auxquelles les ONG ont commencé à proposer des réponses de plus en plus efficaces.

Bien que des retards de vol aient empêché la délégation d'effectuer une visite sur les lieux d'un projet mis sur pied par une ONG canadienne, Help Lesotho, les représentants de cette organisation ont bien décrit le travail effectué.

Les représentants du Matrix Support Group du Lesotho ont dit ne pas avoir l'impression que les droits des personnes GLBT (gais, lesbiennes, bisexuelles et transgenres) du Lesotho étaient violés comme ils l'étaient ailleurs en Afrique. Cependant, le Matrix Support Group était conscient de ces enjeux et commençait à y répondre à une échelle régionale.

Une discussion approfondie s'est poursuivie sur le thème des besoins éducatifs du Lesotho et sur le fait que ceux-ci sont particulièrement prononcés dans les régions des hautes terres. Il a été mentionné que le gouvernement avait fait de l'éducation une priorité de sa politique de développement.

### **13. Entretien avec un représentant des médias**

La délégation a rencontré un représentant des médias, qui s'est dit profondément préoccupé pour la paix et la stabilité au lendemain des prochaines élections du Lesotho, ainsi que pour sa sécurité et celle de sa famille en raison de son travail médiatique.

Après avoir décrit l'atmosphère lourde qui prévalait actuellement au Lesotho, il a déclaré qu'il y avait, dans le pays, des factions qui étaient prêtes à recourir à la violence afin d'éviter des poursuites judiciaires.

## **RÉPUBLIQUE DU MALAWI**

### **A. Enjeux et relations avec le Canada**

La République du Malawi est un pays enclavé d'Afrique australe. Bordé par le Mozambique à l'est et au sud-ouest, le Malawi partage également ses frontières avec la Zambie à l'ouest et la Tanzanie au nord. D'une superficie totale de 118 484 km<sup>2</sup>, le Malawi est constitué de plateaux, de montagnes, de sols fertiles, de grands lacs et de grandes rivières. Le plus grand d'entre eux est le lac Nyasa (également connu sous le nom de lac Malawi), qui couvre 580 km.

Le Malawi compte quelque 17,4 millions d'habitants, dont environ 47 % ont moins de 14 ans. Les principales religions sont le christianisme (82,6 %) et l'islam (13 %). Bien que l'anglais soit la langue officielle du pays, la langue la plus couramment parlée est le chichewa. La population se divise en plusieurs ethnies, les principales étant les Chewa (32,6 %), les Lomwe (17,6 %), les Yao (13,5 %), les Ngoni (11,5 %) et les Tumbuka (8,8 %).

Le Malawi est divisé en 28 districts, dont Lilongwe, qui est aussi la capitale du pays.

Le Parlement du Malawi ne compte qu'une seule chambre, l'Assemblée nationale, dont les membres sont élus pour cinq ans. Les fonctions et l'autorité de l'Assemblée nationale sont inscrites dans la Constitution. Il y a 22 commissions parlementaires, dont quatre sont établies dans la Constitution : affaires juridiques; budget et finances; nominations publiques; défense et sécurité. Trente-deux des 193 sièges de l'Assemblée nationale sont occupés par des femmes. Le président de l'Assemblée est l'honorable Richard Msowoya, qui a été élu par ses pairs en juin 2014 pour un mandat de cinq ans.

En avril 2012, le président Bingu wa Mutharika est décédé subitement d'une crise cardiaque, à l'âge de 78 ans. Conformément à la Constitution, la vice-présidente Joyce Banda a alors été assermentée à titre de présidente de la République. À la suite des élections présidentielles du 20 mai 2014, et malgré l'inculpation de haute trahison pour avoir tenté d'empêcher Mme Banda d'accéder à la présidence, le professeur Peter Mutharika, frère du défunt président Bingu et chef du Parti progressiste

démocratique (Democratic Progressive Party, DPP), a été élu président avec 36,4 % des voix, la présidente sortante Joyce Banda remportant 20,2 % des voix.

Le Malawi est un pays à faibles revenus, dont le budget repose sur l'important soutien que lui offrent des donateurs internationaux par l'entremise de programmes tels que la facilité élargie de crédit du Fonds monétaire international. Le pays est aux prises avec de nombreuses difficultés économiques, en particulier depuis les crises économiques et politiques de 2011-2012. Entre 2006 et 2010, le produit intérieur brut (PIB) a connu une croissance annuelle de 7 %. Cependant, en 2012, cette croissance n'a été que de 1,9 %. En 2014, la croissance prévue du PIB devrait s'établir à 5,7 %, en hausse comparativement à 2013, alors qu'elle s'établissait à 5,2 %.

Selon l'indice du développement humain de 2013, le Malawi se classe au 174<sup>e</sup> rang sur 187 pays, derrière le Rwanda (151), Madagascar (155) et le Zimbabwe (156).

Le Malawi obtient d'assez bons résultats en matière de primauté du droit. Selon l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique, le pays s'est classé au septième rang sur 52 pays en 2013, ayant remonté de six positions au cours des cinq dernières années. Il se classe en outre au 13<sup>e</sup> rang sur 52 pays pour la participation de la société civile et le respect des droits de l'homme, après avoir gagné près de six points au cours des cinq dernières années.

Peu après son indépendance du Royaume-Uni en 1964, le Malawi a été reconnu comme pays souverain par le Canada. En 1973, le Canada a établi un bureau à Lilongwe, qui relevait de l'ancien haut-commissariat à Lusaka, en Zambie. Le Canada a fermé ce bureau en août 2009. Le haut-commissariat du Canada à Maputo, au Mozambique, représente maintenant les intérêts canadiens au Malawi. L'ambassade du Malawi à Washington représente les intérêts du Malawi au Canada.

L'Association a reçu d'excellents comptes rendus de sa précédente mission au Malawi en janvier 2013. La présente mission a été une occasion précieuse de mettre à jour les parlementaires sur la situation du pays.

## **B. Rencontres**

### **1. Réunion d'information avec M. Shawn Barber, haut-commissaire du Canada au Mozambique, au Malawi et au Swaziland, et Kimberly Smiddy, codirectrice de l'Institute for Parliamentary Support in Africa (IPSA)**

Le haut-commissariat a fait un exposé de la situation concernant les inondations qui venaient tout juste de commencer à ravager le Malawi à l'arrivée de la délégation. Il va sans dire que les inondations ont monopolisé les discussions durant la mission.

Les affaires parlementaires et politiques du Malawi ont également été analysées à la lumière des récentes élections.

Reconnaissant que le Malawi est l'un des dix pays auxquels le Canada accorde la priorité dans le cadre de l'Initiative de Muskoka pour la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE) avec un accent mis sur le volet nutritionnel, les participants ont discuté des difficultés et des enjeux liés à la santé et à la nutrition des mères, en particulier en ce qui concerne le retard de croissance chez l'enfant. D'après les participants, le principal

problème pour la population serait la faible valeur nutritive des sources alimentaires plutôt que la quantité de nourriture disponible.

## **2. Entretien avec le très honorable Saulos Klaus Chilima, vice-président de la République du Malawi**

La délégation a exprimé sa solidarité avec le peuple du Malawi aux prises avec les violentes inondations qui ravageaient le pays. Elle a appris que la population du sud du Malawi ainsi que de nombreux résidents du Mozambique voisin étaient touchés de manière disproportionnée par les inondations et les évacuations.

En plus de son rôle de vice-président de la République du Malawi, le très honorable Saulos Klaus Chilima est ministre responsable de la gestion des catastrophes et des secours, du bureau national des événements publics et de la commission sur la réforme de la fonction publique, dont il est aussi le président.

En sa qualité de ministre responsable de la gestion des catastrophes et des secours, M. Chilima a donné une description détaillée de l'inondation et des difficultés qui y sont associées, y compris les besoins en matière de secours aux sinistrés qui étaient prévus à moyen terme. Plus précisément, le vice-président s'est dit préoccupé par le risque de pénurie alimentaire découlant de la perte des cultures emportées par les pluies ou autrement mises en danger. Il espère que les cultures situées dans des zones moins fertiles et bénéficiant actuellement de précipitations pourront compenser une partie de la pénurie.

La nutrition est une question très préoccupante au Malawi en raison de la faible valeur nutritive du régime alimentaire à base de maïs de ses habitants. La conversation s'est poursuivie sur la question des cultures de substitution, de la diversification des cultures et des méthodes d'ensemencement.

La contribution offerte par Canada – qui pourrait atteindre un million de dollars – en réponse à la situation au Malawi et au Mozambique par l'entremise de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a été soulignée. Le ministre a remercié le Canada pour la rapidité de sa réponse en ajoutant que celle-ci avait incité d'autres pays à faire de même.

En qualité de ministre responsable de la commission sur la réforme de la fonction publique, le vice-président a décrit les changements prévus à la fonction publique que de nombreux Malawites considèrent comme essentiels pour une meilleure gouvernance. Les efforts visant à accroître le professionnalisme et l'autonomie de la fonction publique sont perçus comme cruciaux pour permettre aux ministères de fonctionner efficacement et d'améliorer la mise en œuvre des politiques et des programmes. D'après le vice-président, il s'agit là de la principale préoccupation du gouvernement.

## **3. Entretien avec l'honorable Richard Msowoya, député et président de l'Assemblée nationale**

L'honorable Richard Msowoya, député et président de l'Assemblée nationale, a présenté le Parlement du Malawi et ses procédures.

La discussion qui a suivi a porté sur le rôle du gouvernement et de l'opposition au Parlement.

Le président a informé la délégation de l'affaire du scandale de corruption dite du « Cashgate » et des enquêtes qui ont fait suite. Il a assuré la délégation que les enquêtes ont été gérées de façon appropriée et que le dossier a été traité comme une affaire criminelle.

#### **4. Entretien avec l'honorable George Chponda, député et ministre des Affaires étrangères**

La délégation a exprimé sa solidarité avec les citoyens du Malawi aux prises avec la crise actuelle. La délégation a souligné la contribution canadienne à l'aide offerte aux sinistrés des inondations, et le ministre a exprimé ses remerciements à cet égard.

Les participants ont discuté de questions parlementaires et des difficultés politiques posées par l'affaire du « Cashgate » en cours. Le ministre a assuré la délégation que la sphère politique, dans cette affaire, a été isolée de tout dossier relatif aux enquêtes et aux poursuites pénales.

#### **5. Entretien avec les présidents des comités parlementaires**

- L'honorable Willard Gwengwe, député et président du Comité de l'industrie et du commerce.
- L'honorable Elias Chakwera, député et président du Comité de l'éducation, des sciences et des technologies.
- L'honorable Samuel Kawale, député et président du Comité des médias, de l'information et des communications.

Les présidents ont décrit la structure de leurs comités et ont pris part à une séance ponctuée de questions et de réponses sur la composition des comités et les ressources nécessaires au travail des parlementaires.

Le Malawi a une capacité très minimale en matière de recherche et d'administration. Après une discussion sur les pratiques exemplaires dans le domaine parlementaire, les présidents ont exprimé leur désir de collaborer plus étroitement avec les parlementaires canadiens.

Enfin, la délégation a réitéré son soutien aux citoyens du Malawi touchés par les inondations.

#### **6. Entretien avec le chef de l'opposition, M. Lazarus Chakwera, député, et avec les autres membres du Parti du congrès du Malawi (Malawi Congress Party, MCP)**

Durant un dîner de travail en compagnie du député et chef de l'opposition, M. Lazarus Chakwera, et de plusieurs membres de son parti, M. Chakwera a donné des détails sur le Parti du congrès du Malawi et présenté son évaluation de l'élection et de certaines de ses lacunes.

M. Chakwera a ensuite déclaré que le Parti du congrès du Malawi avait été créé afin que les activités partisans puissent être menées de façon différente de ce qui se faisait dans les autres partis politiques. Rappelant que les partis avaient tendance à être de portée régionale, il a ajouté que le Parti du congrès du Malawi travaille à l'élaboration d'une plateforme axée sur les enjeux, tout en créant des structures qui lui permettront d'œuvrer à l'échelle nationale, dans toutes les régions du pays.

On a longuement discuté de l'éducation des électeurs et du rôle des femmes dans le processus électoral et au parlement.

## **7. Entretien avec des représentants de l'Entraide universitaire mondiale du Canada**

La délégation a participé à un déjeuner de travail avec Jacob Mapemba, directeur de pays de l'Entraide universitaire mondiale du Canada, et deux stagiaires canadiens qui travaillent au Malawi depuis un bon moment.

M. Mapemba a décrit les initiatives que le Canada et l'Entraide universitaire mondiale du Canada Malawi ont lancées afin de permettre à plus d'étudiants de venir étudier au Canada.

Il a été question notamment d'un programme créatif qui offre du financement aux étudiants d'universités canadiennes qui désirent faire du bénévolat et entreprendre des recherches au Malawi. Deux de ces étudiants étaient sur place et ont présenté les projets qu'ils réalisaient au Malawi.

Un des étudiants travaille à la fois avec le secteur privé et le secteur de l'enseignement pour tenter de trouver des façons de promouvoir les investissements au Malawi. La lourde fiscalité et la discrimination envers les femmes feraient obstacle aux investissements.

Un autre étudiant a décrit ses travaux de recherche sur le marché du thé et la chaîne de valeur ainsi que sur les avantages que pourrait tirer le pays de l'exportation de son thé. Il faudra améliorer la réputation du thé produit au Malawi, qui n'est pas considéré comme étant de suffisamment bonne qualité pour être utilisé autrement qu'en mélange.

## **8. Table ronde sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants**

La délégation a rencontré des représentants de trois organisations non gouvernementales pour discuter des questions relatives à la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE).

Dorothy Ngoma, présidente de l'Organisation nationale des infirmières et des sages-femmes du Malawi, a été principale secrétaire et coordonnatrice nationale de l'Initiative présidentielle sur la maternité sans risque pendant le mandat de la présidente Joyce Banda. Elle était auparavant directrice générale de l'organisation qu'elle préside actuellement ainsi que vice-présidente, doyenne et maître de conférences au Collège Kamuzu de Soins infirmiers, à l'Université du Malawi. Elle a fait la promotion de la SMNE à l'échelle nationale et mondiale et a notamment servi en tant qu'ambassadrice d'Oxfam.

Catherine Mkangama est conseillère technique principale en matière de nutrition pour Aide à l'enfance Malawi. Elle a été auparavant directrice, Nutrition et VIH/sida, pour le

Bureau du président et le Cabinet, et avait anciennement été administratrice en chef de la nutrition et responsable de l'unité de la nutrition du ministère de la Santé.

Martha Kwataine est directrice générale du Réseau pour l'équité en santé au Malawi depuis 2006. Elle est une défenseuse influente de la santé des femmes au Malawi.

Les trois participantes ont présenté en détail leur travail remarquable, notamment les difficultés éprouvées dans les accouchements dans des lieux dépourvus d'électricité, d'eau et d'équipement médical approprié.

Il est ressorti des discussions que le principal enjeu est la nutrition, suivie de l'éducation. Les changements survenus au gouvernement présentent un obstacle pour le développement en raison des incohérences qu'ils occasionnent sur le plan de la mise en œuvre et des ressources.

## **CONCLUSIONS**

### **A. Royaume du Lesotho**

Les membres de la délégation au Royaume du Lesotho ont répondu aux nombreuses demandes de parlementaires du Lesotho qui ont visité le Canada ces dernières années et qui souhaitent entamer un dialogue sur les questions parlementaires. La visite de Sa Majesté la Reine Masenate Mohato Seeiso à Ottawa en décembre 2014 a renforcé cette invitation au dialogue. On a confirmé à l'Association que le moment le plus propice pour une visite serait avant les élections de février 2015.

Notre conclusion, fondée sur nos propres observations et les commentaires reçus au Lesotho, a été que notre visite tombait à point nommé, qu'elle était profitable et qu'elle ajoutait une dimension précieuse aux efforts déployés à l'échelle internationale pour favoriser le respect de la Déclaration de facilitation de Maseru et la tenue d'élections dans la paix et la transparence.

La situation politique actuelle représente une occasion d'engager les parlementaires du Lesotho dans un dialogue quant à leur rôle dans la mise en œuvre de la Déclaration de facilitation de Maseru et d'appeler à la tenue d'élections pacifiques. Les partenaires de la délégation et les évaluations reçues indiquent clairement que la situation politique au Lesotho demeure préoccupante et que le risque de déstabilisation, voire d'un recours possible à la force et à la violence, demeure réel.

La délégation a souligné à plusieurs reprises l'importance du respect rigoureux de la Déclaration de facilitation de Maseru, y compris la tenue d'élections justes, transparentes et pacifiques qui reflètent la volonté du peuple du Lesotho. Elle a également réitéré qu'il était crucial que les dirigeants n'aient pas recours à des solutions inappropriées pour mettre fin à leurs différences politiques. Les délégués ont profité de chaque occasion pour souligner que tous les parlementaires et candidats doivent faire en sorte qu'il n'y ait pas d'incitations à la déstabilisation ou à la violence.

La délégation prend note des nombreuses et graves difficultés en matière de développement auxquelles est actuellement confronté le Lesotho – en particulier son taux élevé de prévalence du VIH (23 %), ce qui en fait le deuxième pays le plus touché dans le monde. La santé des mères, des nouveau-nés et des enfants demeure aussi



préoccupante. L'instabilité politique continue de détourner des ressources financières et humaines de ces enjeux critiques en matière de développement.

La mission a été organisée à un moment extrêmement opportun vu les autres enjeux politiques étrangers qui continuaient d'attirer l'attention de la communauté internationale ailleurs que sur la situation politique au Lesotho. Dans ce contexte, la délégation a invité toutes les parties du Lesotho à poursuivre leur travail avec leurs homologues canadiens afin que puisse se poursuivre le développement parlementaire efficace à long terme du pays.

La délégation a fait remarquer que tous nos partenaires au Lesotho manifestaient, à l'égard du Canada, un incroyable enthousiasme imputable en grande partie à nos liens historiques en tant que pays du Commonwealth.

La délégation demande au gouvernement canadien de maintenir son soutien à la Déclaration de facilitation de Maseru, comme l'ont fait les représentants du gouvernement canadien en Afrique du Sud. Il serait capital que le nouveau ministre des Affaires étrangères du Canada lance le même appel. Le pays aura également besoin d'aide pour assurer une résolution pacifique et continue des différends après les élections.

## **B. République du Malawi**

La délégation est arrivée au Malawi à un moment extrêmement difficile, mais à point nommé. En effet, nous avons été la première délégation parlementaire sur le terrain au milieu de la crise des inondations à exprimer son soutien à l'égard des habitants du Malawi en détresse. Les chiffres étaient incertains au moment de la visite de la délégation; toutefois, l'UNICEF a annoncé que 276 personnes étaient mortes ou avaient disparu et que 336 000 autres avaient été déplacées en date du 5 février 2015.

L'Association avait visité le Malawi pour la première fois en 2013. Depuis, une élection a occasionné un changement de gouvernement, et l'affaire du « Cashgate » en cours a assombri le paysage de la gouvernance au Malawi.

Tout au long de leurs réunions avec les partis politiques et les fonctionnaires, les délégués ont souligné à plusieurs reprises la nécessité de faire des gains en matière de bonne gouvernance. Ils ont également mis en lumière la nécessité de poursuivre les efforts de lutte contre la malnutrition ainsi que de promotion de la santé maternelle, de la scolarisation au primaire, de l'égalité des sexes et du renforcement des capacités, conformément à la stratégie de croissance et de développement du Malawi et aux initiatives canadiennes financées par le Fonds Muskoka au pays.

Les messages à l'appui d'une bonne gouvernance et de la stabilité parlementaire lancés par la délégation semblaient avoir été bien accueillis par toutes les parties. La délégation a continué de souligner la nécessité de séparer toute poursuite légitime des activités politiques et est d'avis que le maintien du dialogue entre l'Association et le Malawi sera profitable à la stabilité à long terme.

## REMERCIEMENTS

Les membres de la délégation souhaitent remercier les membres du personnel des hauts-commissariats du Canada en Afrique du Sud et au Mozambique pour leur coopération dans l'organisation de la visite.

En particulier, ils désirent exprimer leur gratitude à M. Gaston Barban, haut-commissaire du Canada en Afrique du Sud, au Lesotho, à Maurice, en Namibie et à Madagascar, et à M. Shawn Barber, haut-commissaire au Mozambique, au Malawi et au Swaziland, qui ont accompagné la délégation dans toutes les réunions et activités.

L'enthousiasme et les efforts déployés par le haut-commissariat du Lesotho au Canada, qui a apporté une aide précieuse en contribuant à rendre cette mission possible, doivent aussi être soulignés.

La délégation tient également à remercier de son aide l'ambassade du Malawi à Washington, qui est responsable des relations avec le Canada.

Respectueusement soumis,

L'honorable Raynell Andreychuk,  
sénatrice, coprésidente  
Association parlementaire Canada-Afrique

L'honorable Mauril Bélanger, C.P., député,  
coprésident  
Association parlementaire Canada-Afrique

## Dépenses de voyage

|                                |  |
|--------------------------------|--|
| <b>ASSOCIATION</b>             | Association parlementaire Canada-Afrique   |
| <b>ACTIVITÉ</b>                | Mission bilatérale au Royaume du Lesotho et à la République du Malawi  |
| <b>DESTINATION</b>             | Maseru, Lesotho et Lilongwe, Malawi  |
| <b>DATES</b>                   | Du 19 au 22 janvier 2015   |
| <b>DÉLÉGATION</b>              |  |
| <b>SÉNAT</b>                   | L'hon. Raynell Andreychuk, sénatrice, coprésidente<br>L'hon. Jim Munson, sénateur, directeur   |
| <b>CHAMBRE DES COMMUNES</b>    | L'hon. Mauril Bélanger, C.P., député, coprésident<br>M <sup>me</sup> Lois Brown, députée, vice-présidente<br>M <sup>me</sup> Cheryl Gallant, députée, membre |
| <b>PERSONNEL</b>               | M. David Gagnon, secrétaire de la délégation   |
| <b>TRANSPORT</b>               | 80 640,04 \$   |
| <b>HÉBERGEMENT</b>             | 8 182,93 \$  |
| <b>HOSPITALITÉ</b>             | 1 119,80 \$  |
| <b>INDEMNITÉS JOURNALIÈRES</b> | 1 431,47 \$  |
| <b>CADEAUX OFFICIELS</b>       | 1 459,84 \$  |
| <b>DIVERS</b>                  | 211,29 \$  |

**TOTAL**

**93 045,37 \$**